



## Barriere automatique dans un lottissement privé

Par **louloute017**, le **22/10/2009** à **18:40**

Bonjour,  
je viens aupres de vous pour un soucis concernant le lottissement ou nous avons acheter un terrain et fait batir une maison en 2005

nous sommes un lottissement privé de 6 lots avec un cahier des charges bien evidament dont je suis la presidente

depuis le mois d'avril la route a ete faite , et depuis quelques voitures font demi tour dans notre lottissement  
et 3 des proprietaires veulent installer une barriere automatique pour eviter ses demi tour et de ne pas endomager la route  
mais cette barriere sera a la charge de tout les proprietaires

nous on y est opposer car sa a un cout enorme et sa va nous faire beaucoup de frais que nous ne pourrons pas assumer et sa ne fait pas parti du cahier des charges prevu et avons acheter sans savoir qu'il y aurai cette barriere

comment sa se passe ?  
ont 'il le droit de nous l'imposer ?  
surtout si ils sont majoritaires ou voir a egaliter

sinon comment peut t'on faire pour empecher sa ?

je vous remercie beaucoup de votre attention et vous remercie d'avance de votre reponse